



INTRODUCTION

Le développement des sociétés urbaines, la croissance des déplacements de personnes et de marchandises, ou encore l'évolution des modes de consommation sont autant de facteurs qui augmentent progressivement l'empreinte écologique des pays développés. Plus globalement, le modèle actuel de production et de consommation présente des effets directs ou indirects sur l'organisation des territoires, la gestion des ressources naturelles, la diversité et la pérennité des écosystèmes, et la qualité des milieux (air, eau, sols, végétation...).

L'analyse de la relation entre la vie économique et sociale d'un pays comme la Belgique et son environnement se base notamment sur la caractérisation des différents secteurs d'activité (l'industrie, l'énergie, l'agriculture, les transports, les ménages, le tertiaire, les commerces, les services...). L'approche classique consiste en un suivi des principales tendances sectorielles, considérées comme des «forces directrices» pouvant être, directement ou indirectement, à l'origine de dommages environnementaux. Les évolutions démographiques, l'aménagement du territoire, le niveau de croissance économique, les activités industrielles, ou les pratiques agricoles par exemple sont des déterminants, parmi d'autres, de la nature et de l'intensité des pressions sur l'environnement.

La prise en compte des composantes sectorielles dans l'analyse globale de la santé environnementale d'un pays est, en outre, incontournable d'un point de vue politique. Elle permet en effet d'identifier les domaines prioritaires au niveau desquels il est nécessaire de prendre des décisions visant la réduction des incidences environnementales et la protection des écosystèmes. Jusqu'à présent, l'action des autorités publiques a consisté à intervenir majoritairement en bout de course (*end of pipe*) pour gérer les diverses altérations de l'environnement. Aujourd'hui, l'analyse des interactions entre ce dernier et les secteurs d'activité permet d'agir par anticipation, en mettant l'accent sur la prévention et l'accompagnement, généralement plus efficaces sur le plan socioéconomique et écologique.

Le chapitre 2 porte donc sur les principaux domaines de la vie économique et sociale : la population et les ménages, l'agriculture, les entreprises, les transports, le tourisme et les loisirs. L'étude de ces secteurs consiste en une analyse de leurs caractéristiques propres et de leurs activités, et une mise en évidence de leurs liens avec les principales composantes environnementales (air, eau, sols, énergie, déchets...). Pour un secteur donné, le contexte politique, les liens avec les autres secteurs d'activité, et les réponses spécifiques mises en œuvre ou à venir sont également présentés. L'occupation du territoire et le secteur de l'énergie sont abordés dans la section dédiée à l'utilisation des ressources (respectivement chapitre 3 et chapitre 8).